

Sondage 2009 auprès des membres



COMPAS Inc.  
Public Opinion and Customer Research  
le 27 juillet 2009



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

## **Table des matières**

Table des matières.....	2
1.0. Introduction.....	5
1.1. Survol.....	5
1.2. Méthode .....	6
2.0. Normes de la profession enseignante .....	7
2.1. Grande connaissance et utilisation des normes d'exercice et de déontologie .....	7
2.2. Les normes de déontologie sont importantes pour les membres....	9
2.3. Manque de connaissance sur les ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant les normes d'exercice et de déontologie.....	10
3.0. Qualifications additionnelles .....	11
3.1. Les qualifications additionnelles sont utiles pour améliorer la pratique pédagogique; les obligations familiales constituent le principal obstacle empêchant les pédagogues expérimentés de s'inscrire; le coût est le principal obstacle pour les pédagogues moins expérimentés ....	11
3.2. Les cours menant à des qualifications additionnelles obtiennent de bonnes notes relativement à l'utilisation des recherches les plus à jour dans le domaine de l'éducation.....	14
3.3. Les pédagogues moins expérimentés préfèrent les cours en ligne; les pédagogues expérimentés préfèrent les cours en classe suivis de façon traditionnelle .....	15
3.4. Connaissance modérée du rôle de l'Ordre dans la gestion des cours menant à une qualification additionnelle .....	19
4.0. Enseignante associée ou enseignant associé.....	19
4.1. Près de la moitié des répondants ont joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé au moins une fois; la plupart, en	



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

particulier les pédagogues moins expérimentés, souhaitent répéter l'expérience.....	19
4.2. Aider les nouveaux enseignants est la meilleure raison de jouer le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé; le travail supplémentaire est la meilleure raison de s'abstenir de jouer ce rôle..	23
N.B. Les pourcentages indiqués au-dessus de la ligne ombrée sont basés sur le nombre de répondants ayant fourni des réponses valides, tandis que les pourcentages au-dessous de la ligne ombrée sont basés sur le nombre total de répondants.....	25
5.0. Élections.....	26
5.1. Les contraintes de temps et le temps passé loin de l'école sont les principales raisons de ne pas se présenter aux élections du conseil; les enseignantes et enseignants moins expérimentés sont plus susceptibles de considérer le manque de connaissance avec le processus comme ayant un effet dissuasif .....	26
5.2. Le manque d'information sur les candidats est considéré comme la principale raison expliquant le faible taux de participation .....	28
6.0. Ordonnance de non-publication .....	30
6.1. Beaucoup de pédagogues soutiennent l'idée d'autoriser les panels du comité de discipline à imposer des ordonnances de non-publication pour protéger les victimes et les personnes vulnérables .....	30
7.0. Mobilité de la main-d'œuvre .....	32
7.1. Les enseignantes et enseignants sont un peu plus nombreux à considérer un déménagement dans une autre province en raison de nouvelles règles qui font en sorte que leur carte de compétence est reconnue ailleurs au Canada .....	32
8.0. Pour parler profession .....	33
8.1. Les membres lisent la revue <i>Pour parler profession</i> pour trouver des idées à utiliser en classe, obtenir des nouvelles sur la profession et connaître des histoires sur leurs collègues, mais la revue pourrait	



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

contenir davantage d'information sur la nature et les actions de l'Ordre .....	33
8.2. La revue est une ressource professionnelle importante pour les enseignantes et enseignants .....	36
8.3. La moitié des membres planifient les sorties de leur classe pendant toute l'année; les musées et les centres éducatifs en plein air sont les destinations les plus populaires .....	37
8.4. Les membres influencent de nombreux achats de fournitures.....	40
8.5. Sources d'information sur l'Ordre : l'envoi annuel de la carte de compétence, les collègues, la revue et le site web sont les plus utiles	41
9.0. Conclusion.....	45



## **1.0. Introduction**

### **1.1. Survol**

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a demandé à COMPAS d'effectuer un sondage auprès de ses membres. Les questions visaient à explorer certains sujets importants, sur le plan professionnel, pour l'Ordre et ses membres. Cette année, notons les principales conclusions suivantes :

- Normes de la profession enseignante – Plus des deux tiers des membres connaissent les normes d'exercice et de déontologie, et les utilisent dans le cadre de leur pratique professionnelle. Plus précisément, 85 pour cent des membres affirment que les normes de déontologie sont très similaires à leurs propres valeurs en tant qu'enseignants.
- Qualifications additionnelles – Plus de quatre enseignants sur cinq sont d'accord pour dire que les cours menant à une qualification additionnelle sont utiles pour améliorer leur propre pratique pédagogique. Les obligations familiales empêchent certains enseignants d'expérience de s'inscrire à des cours, tandis que le coût des cours empêche les enseignants entrés plus récemment dans la profession de s'inscrire.
- Enseignante associée ou enseignant associé – Près de la moitié des membres de l'Ordre ont joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé au moins une fois, et la plupart d'entre eux répéteraient l'expérience. Les pédagogues qui se sont joints plus récemment à la profession sont tout particulièrement susceptibles de se porter volontaires pour ce poste.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

- Élections – L'horaire chargé des enseignantes et enseignants les empêche de présenter leur candidature aux élections du conseil de l'Ordre. Le manque d'information sur les candidates et candidats les dissuade de voter.
- Ordonnance de non-publication – Plus des deux tiers des enseignantes et enseignants sont d'avis que les panels du comité de discipline devraient avoir la possibilité d'imposer une ordonnance de non-publication pour protéger les victimes et les personnes vulnérables.
- Mobilité de la main-d'œuvre – L'élimination d'obstacles à l'obtention de l'autorisation d'enseigner dans une autre province ou territoire inciterait la moitié des répondants à considérer un déménagement dans une autre province.
- Pour parler profession* – La revue de l'Ordre est une ressource importante pour les membres. Les trois quarts des enseignants ont parlé de son contenu avec des collègues et deux tiers des membres ont conservé la revue pour la consulter ultérieurement.

## **1.2. Méthode**

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a demandé à COMPAS de réaliser un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 de ses membres. Le sondage a été mené en français et en anglais par des intervieweurs professionnels. Il s'est déroulé sur une période de quatre semaines à partir de la fin de juin 2009 à l'aide de la technologie ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur). Au total, 1 001 pédagogues ont participé au sondage. L'échantillon a une marge d'erreur de 3,1 pour cent, soit un taux d'exactitude de 19 fois sur 20. Tamara Gottlieb et Conrad Winn sont les chercheurs principaux de cette étude. Rosalin Shin est l'assistante à la recherche.



Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensaient travailler un jour comme enseignante associée ou enseignant associé, 60 pour cent des répondants ont dit qu'ils le feraient probablement ou absolument, comme le démontre le tableau 4.1d. Les enseignantes et enseignants ayant fait leur entrée dans la profession plus récemment sont particulièrement susceptibles de se porter volontaires pour jouer ce rôle. Quatre-vingts pour cent de ces derniers ont dit qu'ils joueraient ce rôle de nouveau, comparativement à 54 pour cent des pédagogues comptant plus de cinq ans d'expérience.

## **2.0. Normes de la profession enseignante**

### **2.1. Grande connaissance et utilisation des normes d'exercice et de déontologie**

Les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario connaissent et utilisent les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante dans le cadre de leurs activités professionnelles. On a posé une série de questions aux répondants afin d'évaluer à quel point, selon eux, ils connaissent et utilisent les normes d'exercice et de déontologie. Chaque répondant a rapporté une connaissance moyenne des normes et une utilisation des normes comparativement plus élevée. La grande majorité des enseignantes et enseignants ont affirmé que les normes de déontologie reflètent la façon dont ils se perçoivent en tant que pédagogues. Le niveau de connaissance et d'utilisation des normes ne diffère pas chez les membres qui ont fait leur entrée dans la profession plus récemment (moins de cinq ans d'expérience en enseignement).



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 2.1 : Normes de la profession enseignante (Q1 – Q3)*

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
Connaissance <sup>1</sup>							
des normes de déontologie	3,5	19	33	29	10	8	1
des normes d'exercice	3,4	18	32	28	11	9	2
Utilisation des normes pour prendre des décisions et dans le cadre des activités professionnelles <sup>2</sup>							
des normes de déontologie	3,8	35	30	15	6	8	7
des normes d'exercice	3,8	29	33	15	7	8	8
Utilisation par les administrateurs du domaine de l'éducation <sup>3</sup>							
des normes de déontologie	3,9	24	38	18	5	3	12
des normes d'exercice	3,8	22	37	20	5	3	13

Beaucoup de membres, mais non l'ensemble des membres, connaissent et utilisent les normes d'exercice et de déontologie. Comme le démontre le

---

<sup>1</sup> Formulation en 2009 : (Q1) L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a élaboré des normes d'exercice et de déontologie pour la profession enseignante. En utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous ne les connaissez pas du tout et 5, que vous les connaissez très bien, dans quelle mesure connaissez-vous [EN ROTATION]

<sup>2</sup> Formulation en 2009 : (Q2) En utilisant toujours une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, très peu, dans quelle mesure diriez-vous que les membres de la profession utilisent les normes suivantes dans le cadre de leurs activités professionnelles et de leurs prises de décisions? [EN ROTATION]

<sup>3</sup> Formulation en 2009 : (Q3) En utilisant toujours la même échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, très peu, dans quelle mesure diriez-vous que les administrateurs du domaine de l'éducation utilisent [EN ROTATION]





*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

tableau 2.1, 67 pour cent<sup>4</sup> des répondants ont affirmé qu'ils connaissaient les normes de déontologie, la moyenne étant de 3,5 sur 5, tandis que 64 pour cent<sup>5</sup> des répondants ont affirmé connaître les normes d'exercice, la moyenne étant de 3,4.

La plupart des membres utilisent également les normes d'exercice et de déontologie. On a demandé aux répondants d'évaluer dans quelle mesure les membres de la profession utilisent les normes dans le cadre de leurs activités professionnelles et de leurs prises de décisions, en utilisant une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, très peu. La moyenne, à la fois pour les normes d'exercice et pour les normes de déontologie, est de 3,8, bien au-dessus de 3 sur 5. Les répondants ont aussi affirmé que les administrateurs du domaine de l'éducation utilisent beaucoup les normes d'exercice et de déontologie, la moyenne étant de 3,9 pour l'utilisation des normes de déontologie par les administrateurs et de 3,8 pour leur utilisation des normes d'exercice.

## **2.2. Les normes de déontologie sont importantes pour les membres**

Les normes de déontologie semblent très importantes pour les membres. On a demandé aux répondants d'évaluer dans quelle mesure les normes de déontologie reflétaient la façon dont ils se perçoivent en tant que pédagogues, en utilisant une échelle de 1 à 5. Plus de 4 répondants sur 5 (85 pour cent<sup>6</sup>) ont affirmé que les normes de déontologie reflétaient la façon dont ils se perçoivent

---

<sup>4</sup> Le pourcentage a été calculé en additionnant le pourcentage des répondants qui donnaient une note de 5 au pourcentage des répondants qui donnaient une note de 4 à la moitié du pourcentage des répondants qui donnaient une note de 3.

<sup>5</sup> Le pourcentage a été calculé en additionnant le pourcentage des répondants qui donnaient une note de 5 au pourcentage des répondants qui donnaient une note de 4 à la moitié du pourcentage des répondants qui donnaient une note de 3.

<sup>6</sup> Le pourcentage a été calculé en additionnant le pourcentage des répondants qui donnaient une note de 5 au pourcentage des répondants qui donnaient une note de 4 à la moitié du pourcentage des répondants qui donnaient une note de 3.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

en tant que pédagogues, comme le démontre le tableau 2.2. La moyenne est donc élevée, à 4,3 sur 5.

*Tableau 2.2 : (Q4) En pensant aux normes d'exercice et en utilisant une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, très peu, dans quelle mesure les normes d'exercice reflètent-elles la façon dont vous vous percevez en tant qu'enseignante/enseignant?<sup>7</sup>*

Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
4,3	44	37	8	1	1	9

### **2.3. Manque de connaissance sur les ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant les normes d'exercice et de déontologie**

Même si les membres connaissent les normes d'exercice et de déontologie, peu d'entre eux connaissent les ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant ces normes. On a demandé aux répondants d'évaluer leur connaissance des ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant les normes d'exercice et de déontologie, en utilisant une échelle de 1 à 5. Près

---

<sup>7</sup> On a demandé aux répondants francophones (n=69) la Q4 : «En pensant aux normes d'exercice et en utilisant une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, très peu, dans quelle mesure les normes d'exercice reflètent-elles la façon dont vous vous percevez en tant qu'enseignante/enseignant?». Les résultats sont les suivants : 19 pour cent (note de 5); 42 pour cent (note de 4); 15 pour cent (note de 3); 3 pour cent (note de 2); 6 pour cent (note de 1); 16 pour cent (je ne sais pas); et la moyenne est de 3,8.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

des trois quarts (73 pour cent<sup>8</sup>) des membres ont affirmé qu'ils connaissent peu les ressources basées sur la recherche, comme le démontre le tableau 2.3. La moyenne est de 2,1, bien en dessous du point milieu, soit de 3 sur 5.

*Tableau 2.3 : (Q5) En utilisant une échelle de 1 à 5, où 5 signifie que vous les connaissez très bien et 1, que vous ne les connaissez pas du tout, dans quelle mesure connaissez-vous les ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant les normes d'exercice et les normes de déontologie?*

Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
2,1	3	8	21	23	39	5

### **3.0. Qualifications additionnelles**

#### **3.1. Les qualifications additionnelles sont utiles pour améliorer la pratique pédagogique; les obligations familiales constituent le principal obstacle empêchant les pédagogues expérimentés de s'inscrire; le coût est le principal obstacle pour les pédagogues moins expérimentés**

L'amélioration de la pratique pédagogique est la principale raison donnée par les enseignantes et enseignants pour suivre un cours menant à une qualification additionnelle. Comme le démontre le tableau 3.1a, une majorité écrasante de répondants (82 pour cent) ont choisi la réponse «Pour améliorer

---

<sup>8</sup> Le pourcentage a été calculé en additionnant le pourcentage des répondants qui donnaient une note de 1 au pourcentage des répondants qui donnaient une note de 2 à la moitié du pourcentage des répondants qui donnaient une note de 3.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

la pratique de mon enseignement» quand on leur a demandé pourquoi suivraient-ils un cours menant à une qualification additionnelle. Les enseignantes et enseignants qui se sont joints à la profession plus récemment sont particulièrement susceptibles de suivre un cours menant à une qualification additionnelle pour améliorer leur pratique pédagogique (91 pour cent). La proportion est un peu moins élevée chez les pédagogues plus expérimentés (78 pour cent). Les enseignantes et enseignants qui enseignent depuis moins longtemps sont également environ 50 pour cent plus susceptibles de dire qu'ils suivraient un cours menant à une qualification additionnelle pour obtenir une augmentation de salaire (76 pour cent contre 49 pour cent chez ceux qui comptent plus de cinq ans d'expérience en enseignement).

On a demandé aux répondants de donner les raisons principales de ne pas s'inscrire à un cours menant à une qualification additionnelle. Les obligations familiales et le coût sont les deux principales raisons, comme le démontre le tableau 3.1b. Les réponses des enseignantes et enseignants expérimentés sont quelque peu différentes de celles des pédagogues qui se sont joints plus récemment à la profession. Chez les pédagogues plus expérimentés, les obligations familiales constituent la principale raison de ne pas s'inscrire à un cours (64 pour cent) tandis que, pour les pédagogues moins expérimentés, le coût des cours est plus susceptible d'être invoqué (65 pour cent).

*Tableau 3.1a : (Q12) Pourquoi suivriez-vous des cours menant à des qualifications additionnelles?<sup>9</sup>*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Pour améliorer la pratique de mon enseignement	82	91	78
Pour me tenir informé(e) des dernières recherches	70	76	68

---

<sup>9</sup> Le pourcentage total pourrait ne pas correspondre à 100 pour cent étant donné que les répondants étaient autorisés à choisir plus d'une réponse.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Pour me préparer à une nouvelle affectation	67	77	64
Pour des intérêts personnels	66	71	65
Pour obtenir une augmentation de salaire	56	76	49
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	2	1	2

*Tableau 3.1b : (Q13) Pour quelles principales raisons ne suivriez-vous pas un cours menant à une qualification additionnelle?  
[TOUT INSCRIRE]<sup>10</sup>*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Obligations familiales	61	51	64
Coût des cours	56	65	54
Trop occupé(e) en raison de la présente charge d'enseignement	54	57	52
Trop occupé(e) par des responsabilités parascolaires	47	49	47
Les cours qui m'intéressent ne sont pas offerts dans ma région	43	49	42
Déjà à l'échelon supérieur de l'échelle salariale	38	20	44
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	4	3	4

<sup>10</sup> Le pourcentage total pourrait ne pas correspondre à 100 pour cent étant donné que les répondants étaient autorisés à choisir plus d'une réponse.



### **3.2. Les cours menant à des qualifications additionnelles obtiennent de bonnes notes relativement à l'utilisation des recherches les plus à jour dans le domaine de l'éducation**

Les cours menant à des qualifications additionnelles obtiennent, de la part des enseignantes et des enseignants, des bonnes notes dans plusieurs catégories et des notes satisfaisantes dans l'ensemble des catégories. On a demandé aux répondants d'évaluer cinq aspects du dernier cours menant à une qualification additionnelle qu'ils ont suivi. Comme le démontre le tableau 3.2, avec une moyenne de 4 sur une échelle de cinq points, l'utilisation des recherches les plus à jour dans le domaine de l'éducation a obtenu des bonnes notes.

*Tableau 3.2 : (Q14) À l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 indique une très mauvaise note et 5, une excellente note, veuillez évaluer les aspects suivants du dernier cours menant à une qualification additionnelle que vous avez suivi. Quelle note donneriez-vous à [VARIER L'ORDRE]*

N=846 <sup>11</sup>	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
l'utilisation des recherches les plus à jour dans le domaine à ce moment-là	4,0	33	39	17	4	3	5
l'utilisation des textes législatifs et des initiatives en matière de politique les plus à jour à ce moment-là	3,9	31	31	18	6	3	11
l'utilisation des meilleures pratiques en enseignement	3,9	28	36	20	6	3	7

---

<sup>11</sup> Répondants ayant suivi des cours menant à des qualifications additionnelles : n=846 avec une marge d'erreur de 3,4 points de pourcentage.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

N=846 <sup>11</sup>	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
la mesure dans laquelle les normes d'exercice et de déontologie faisaient partie de l'enseignement et des discussions pendant le cours	3,6	22	28	22	9	7	12
la mesure dans laquelle le cours vous a aidé(e) à vous créer des réseaux de collègues pour dialoguer et vous perfectionner sur le plan professionnel	3,3	22	24	22	14	14	5

D'autres éléments ont également obtenu des bonnes notes. L'utilisation des textes législatifs et des initiatives en matière de politique les plus à jour de même que l'utilisation des meilleures pratiques en enseignement sont deux éléments qui ont chacun obtenu une note moyenne de 3,9. La réponse «la mesure dans laquelle les normes d'exercice et de déontologie faisaient partie de l'enseignement et des discussions pendant le cours» a obtenu une note de 3,6 tandis que la réponse «la mesure dans laquelle le cours vous a aidé(e) à vous créer des réseaux de collègues pour dialoguer et vous perfectionner sur le plan professionnel» a obtenu une note moyenne de 3,3.

### **3.3. Les pédagogues moins expérimentés préfèrent les cours en ligne; les pédagogues expérimentés préfèrent les cours en classe suivis de façon traditionnelle**

Les enseignantes et enseignants qui se sont joints plus récemment à la profession et leurs collègues plus expérimentés ont des besoins différents en ce qui concerne le mode de prestation des cours menant à des qualifications additionnelles. Comme le démontre le tableau 3.3a, un plus grand nombre (42 pour cent) de pédagogues plus expérimentés préfèrent les cours en classe suivis de façon traditionnelle, tandis qu'un plus grand nombre (47 pour cent) de pédagogues moins expérimentés préfèrent les cours en ligne. Dans les deux cohortes, le troisième choix est : «un mélange d'enseignement à distance et



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

d'enseignement en classe». Les enseignantes et enseignants expérimentés choisissent cette option davantage que leurs collègues moins expérimentés (21 pour cent, contre 14 pour cent).

*Tableau 3.3a : (Q10) Comment préféreriez-vous suivre un cours menant à une qualification additionnelle? [VARIER L'ORDRE]*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
En classe, de façon traditionnelle	40	34	42
En ligne	34	47	30
Un mélange d'enseignement à distance et d'enseignement en classe	20	14	21
Par correspondance	3	3	3
Indécis	0	0	0
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	3	3	3

On a posé une question ouverte aux répondants pour connaître quels changements apportés à certains cours menant à des qualifications additionnelles ont été utiles et quels changements ont été problématiques. L'intérêt pour les cours en ligne est l'un des thèmes qui ont émergé. Voici quelques-uns des commentaires recueillis à ce sujet :

Les ressources en ligne ont fourni plus de souplesse aux enseignants pour suivre des cours menant à une qualification additionnelle.

Selon moi, on peut suivre les cours en ligne et c'est beaucoup plus pratique.

Les cours en ligne sont extrêmement utiles.

Les cours en ligne. C'est pratique.





*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

Beaucoup plus de cours sont offerts en ligne, ce qui est avantageux pour quelqu'un comme moi, qui habite dans une petite ville et qui doit se déplacer pour aller à l'université. Un autre élément positif des cours en ligne est le fait que toutes les ressources du Ministère et de l'Ordre se trouvent en ligne également.

Apprentissage en ligne.

Ajout de cours en ligne.

Disponibilité d'Internet pour suivre les cours en ligne.

Les changements de lieux ont été formidables et les choix de cours en ligne sont également formidables. J'aime aussi le clavardage avec d'autres enseignants, l'une des caractéristiques en ligne.

J'aime le fait que certains d'entre eux sont en ligne. Étant une mère à la maison, je trouve très utile qu'ils soient en ligne.

Il y a de plus en plus de cours menant à une qualification additionnelle en ligne.

Il y a plus de choix de cours en ligne.

Le cours en ligne [a été] très utile, car je m'occupais de mes enfants à ce moment-là.

C'est bon que ça soit offert en ligne.

Des cours en ligne pour permettre aux gens de suivre plus de cours.

L'apprentissage en ligne : pratique et accessible.

En ligne. J'en ai suivi ailleurs que dans une université et ils ont été plus faciles d'accès.

Le fait qu'ils soient en ligne.

En avoir en ligne.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

L'accessibilité des cours en ligne.

Les cours en ligne ont été utiles et pratiques.

Les enseignantes et enseignants sont enthousiastes quant à la possibilité de suivre un cours menant à une qualification additionnelle grâce à du contenu vidéo sur Internet. Quand on leur a demandé s'ils seraient plus ou moins susceptibles de s'inscrire à un cours fourni grâce à du contenu vidéo sur Internet, 64 pour cent des participants ont répondu qu'ils seraient plus susceptibles de s'inscrire, comme le démontre le tableau 3.3b. Les répondants qui ont affirmé qu'ils seraient plus susceptibles de choisir un cours fourni grâce à du contenu vidéo sur Internet étaient plus nombreux que ceux qui disaient qu'ils le seraient moins, et ce, dans une proportion de plus de 2:1.

*Tableau 3.3b : (Q11) Si vous pouviez suivre un cours menant à une qualification additionnelle grâce à du contenu vidéo sur Internet auquel vous pourriez accéder en tout temps, jour et nuit, y aurait-il plus de chance ou moins de chance que vous vous inscriviez à ce cours? [COMMENCER PAR LE DÉBUT OU PAR LA FIN À TOUR DE RÔLE]*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Beaucoup plus de chance	31	34	30
Plus de chance	33	37	31
[NE PAS SUGGÉRER] Ne changerait rien	7	8	7
Moins de chance	14	13	14
Beaucoup moins de chance	13	7	15
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	3	1	4



### **3.4. Connaissance modérée du rôle de l'Ordre dans la gestion des cours menant à une qualification additionnelle**

On a demandé aux membres d'évaluer, à l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 signifie qu'ils ne sont pas du tout au courant et 5, très au courant, à quel point ils sont au courant du rôle de l'Ordre dans la gestion des cours menant à des qualifications additionnelles. Dans l'ensemble, avec une note moyenne de 3,1, les enseignantes et enseignants affirment être assez au courant du rôle de l'Ordre.

*Tableau 3.4 : (Q6) À l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout au courant et 5, très au courant, évaluez à quel point vous êtes au courant du rôle de l'Ordre dans la gestion des cours menant à des qualifications additionnelles.*

Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
3,1	19	21	25	16	17	2

## **4.0. Enseignante associée ou enseignant associé**

### **4.1. Près de la moitié des répondants ont joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé au moins une fois; la plupart, en particulier les pédagogues moins expérimentés, souhaitent répéter l'expérience**

Près de la moitié des répondants (46 pour cent) ont affirmé avoir joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé au moins une fois, comme



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

le démontre le tableau 4.1a. Parmi eux, 80 pour cent<sup>12</sup> ont joué ce rôle plus d'une fois, comme le démontre le tableau 4.1b. Près du tiers (32 pour cent) des répondants affirment avoir été enseignante associée ou enseignant associé au cours de la dernière année tandis que quatre cinquièmes (80 pour cent) l'ont été au cours des dix dernières années.

*Tableau 4.1a : (Q15) Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur l'enseignement associé. Avez-vous déjà été enseignante associée/enseignant associé?*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Oui	46	8	58
Non	53	90	41
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	1	2	1

*Tableau 4.1b : (Q15B) Et, si oui, combien de fois?*

N=461 <sup>13</sup>	Tous %
1 fois	18
2 à 3 fois	31
4 à 5 fois	18
Plus de 5 fois	32

---

<sup>12</sup> Le pourcentage a été calculé en additionnant le pourcentage de répondants ayant joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé deux ou trois fois, à celui des répondants ayant joué ce rôle quatre ou cinq fois, à celui des répondants ayant joué ce rôle plus de cinq fois.

<sup>13</sup> Nombre de répondants ayant joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé : n=461 avec une marge d'erreur de 4,6 points de pourcentage.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

N=461 <sup>13</sup>	Tous %
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	2

*Tableau 4.1c : (Q16) [SI OUI] Quand avez-vous été enseignante  
associée/enseignant associé la dernière fois?*

N=461 <sup>14</sup>	Tous %
Au cours de la dernière année	32
Au cours des trois dernières années	23
Au cours des dix dernières années	25
Il y a plus longtemps	18
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	1

---

<sup>14</sup> Nombre de répondants ayant joué le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé : n=461 avec une marge d'erreur de 4,6 points de pourcentage.

---



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 4.1d : (Q21) Pensez-vous que vous travaillerez un jour  
comme enseignante associée/enseignant associé?  
[COMMENCER PAR LE DÉBUT OU PAR LA FIN]<sup>15</sup>*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Absolument	33	39	31
Probablement	27	41	23
NE PAS SUGGÉRER : peut-être	6	6	6
Probablement pas	13	8	15
Absolument pas	19	3	24
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	3	3	3

Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensent qu'ils travailleront un jour comme enseignante associée ou enseignant associé, 60 pour cent des répondants ont répondu qu'ils le feront probablement ou absolument, comme le démontre le tableau 4.1d. Les enseignantes et enseignants ayant fait leur entrée dans la profession plus récemment sont particulièrement susceptibles de se porter volontaires pour jouer ce rôle. Quatre-vingts pour cent de ces derniers ont dit qu'ils joueraient ce rôle de nouveau, comparativement à 54 pour cent des pédagogues comptant plus de cinq ans d'expérience.

---

<sup>15</sup> Échantillon fractionné – On a posé la question 21 après la question 15 à la moitié des répondants. Pour l'autre moitié, la question 21 était la 21<sup>e</sup> question à être posée.



## **4.2. Aider les nouveaux enseignants est la meilleure raison de jouer le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé; le travail supplémentaire est la meilleure raison de s'abstenir de jouer ce rôle**

Aider les nouveaux enseignants à être le mieux préparés possible est la raison la plus convaincante de se porter volontaire pour jouer le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé. Comme le démontre le tableau 4.2a, cette raison est bien plus souvent invoquée que les huit autres. Quarante-trois pour cent des répondants ont choisi cette raison, comparativement aux 18 pour cent qui ont choisi la seconde meilleure raison (contribuer à ma profession). Au troisième rang, remportant la faveur de 17 pour cent des répondants, on trouve l'idée de rajeunir sa pratique pédagogique.

Fait à noter, la compensation financière n'est pas une raison convaincante de devenir enseignante associée ou enseignant associé. Seulement un pour cent des pédagogues ont dit que l'allocation offerte par la faculté d'éducation est une raison de se porter volontaire, et seulement quatre pour cent ont répondu que l'absence de droits de scolarité à payer pour suivre des cours menant à une qualification additionnelle dans certains collèges est une raison convaincante.

Le travail supplémentaire qu'entraîne le fait d'être enseignante associée ou enseignant associé est la raison la plus convaincante de s'abstenir de jouer ce rôle. Comme le démontre le tableau 4.2b, 44 pour cent des répondants ont dit que le travail supplémentaire est la raison la plus dissuasive, tandis que 27 pour cent ont dit que cela dérangerait leur classe et que 13 pour cent ont invoqué le manque de soutien de la faculté.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 4.2a : (Q17-18) [TOUS LES RÉPONDANTS] À votre avis, parmi les huit raisons suivantes, laquelle est la meilleure raison ou la raison la plus convaincante de se porter volontaire pour être enseignante associée/enseignant associé? Laquelle est la seconde raison de vous porter volontaire pour jouer ce rôle? [VARIER L'ORDRE]*

	Meilleure raison %	Seconde raison <sup>16</sup> %
Pour aider les nouveaux enseignants à être le mieux préparés possible	43	20
Pour contribuer à ma profession	18	22
Pour rajeunir ma pratique pédagogique en apprenant de nouvelles idées auprès de personnes récemment diplômées	17	24
Pour acquérir de l'expérience en tant que mentor	6	7
Pour travailler en collaboration avec les instructeurs de la faculté d'éducation	5	8
Pour obtenir de l'aide dans ma classe	4	8
Pour n'avoir aucun droit de scolarité à payer pour suivre des cours menant à une qualification additionnelle	4	6
Pour l'allocation offerte par la faculté d'éducation	1	3
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas/Je refuse de répondre	3	4

---

<sup>16</sup> Formulation en 2009 : (Q18) [TOUS LES RÉPONDANTS] Quelle est la seconde raison qui pourrait vous convaincre de jouer le rôle d'enseignante associée/enseignant associé? [SUGGESTION DE RÉPONSES OPTIONNELLES] [VARIER L'ORDRE, MAIS SUIVRE LE MÊME QUE CELUI DE LA Q17]





*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 4.2b : (Q19-20) [TOUS LES RÉPONDANTS] Quelle est la meilleure raison de vous abstenir de travailler comme enseignante associée/enseignant associé? Quelle est la seconde meilleure raison de vous abstenir de travailler comme enseignant associé? [VARIER L'ORDRE]*

	Meilleure raison %	Seconde raison <sup>17</sup> %
C'est trop de travail supplémentaire.	44	28
Cela dérange ma classe.	27	27
Le soutien de la faculté d'éducation est inadéquat.	13	14
La rémunération n'en vaut pas la peine.	10	19
La faculté d'éducation n'apprécie pas mes commentaires.	6	13
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	31	45

N.B. Les pourcentages indiqués au-dessus de la ligne ombrée sont basés sur le nombre de répondants ayant fourni des réponses valides, tandis que les pourcentages au-dessous de la ligne ombrée sont basés sur le nombre total de répondants.

---

<sup>17</sup> Formulation en 2009 : (Q20) Quelle est la seconde meilleure raison de vous abstenir de travailler comme enseignant associé? [VARIER L'ORDRE, MAIS SUIVRE LE MÊME QUE CELUI DE LA Q19]



## **5.0. Élections**

### **5.1. Les contraintes de temps et le temps passé loin de l'école sont les principales raisons de ne pas se présenter aux élections du conseil; les enseignantes et enseignants moins expérimentés sont plus susceptibles de considérer le manque de connaissance avec le processus comme ayant un effet dissuasif**

On a posé aux membres une question à choix limités pour déterminer, parmi six raisons possibles, laquelle pourrait expliquer le peu de membres voulant siéger au conseil. Le temps et les déplacements requis ont émergé comme les première et seconde raisons invoquées. Comme le démontre le tableau 5.1, 40 pour cent des répondants ont dit que s'il n'y a pas davantage de pédagogues qui se présentent aux élections du conseil, c'est parce que ces derniers ont trop d'autres engagements. Vingt-trois pour cent des répondants ont affirmé que les enseignantes et enseignants ne posent pas leur candidature étant donné qu'un siège au conseil exige trop de temps au détriment du temps passé à l'école.

Les enseignantes et enseignants s'étant joints plus récemment à la profession ne s'entendent pas avec leurs collègues plus expérimentés sur la troisième raison qui expliquerait le peu de candidatures. Les pédagogues comptant plus de cinq ans d'expérience sont plus susceptibles de dire que l'Ordre n'est pas pertinent pour les enseignantes et enseignants, tandis que leurs collègues moins expérimentés sont plus susceptibles de signaler le manque de familiarité avec le processus comme une raison de ne pas chercher à siéger au conseil.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 5.1 : (Q22) L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a récemment tenu des élections pour combler 23 sièges réservés aux membres de la profession enseignante au conseil de l'Ordre. Parmi ces 23 sièges, 17 ont été remportés par acclamation parce qu'un seul candidat s'était présenté. Parmi les raisons suivantes, laquelle explique le mieux pourquoi il n'y a pas plus d'enseignantes et d'enseignants qui posent leur candidature aux élections pour représenter leurs pairs au conseil de l'Ordre?<sup>18</sup>*

	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %
Les enseignantes et enseignants ont trop d'autres engagements	40	39	40
Être membre du conseil de l'Ordre exige trop de temps au détriment du temps passé à l'école.	23	27	21
L'Ordre n'est pas pertinent pour les enseignantes et enseignants.	15	6	17
De nombreux enseignants ne savent pas comment poser leur candidature ni participer aux activités du conseil.	13	22	10
Seuls les candidats appuyés par une fédération remportent les élections.	3	1	4
Le formulaire de mise en candidature est trop compliqué et exige beaucoup de temps.	3	2	3
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	5	3	5

---

<sup>18</sup> Échantillon fractionné – Une moitié des gens ont répondu à cette section suivie de la section sur l'ordonnance de non-publication et l'autre moitié dans l'ordre inverse.



## **5.2. Le manque d'information sur les candidats est considéré comme la principale raison expliquant le faible taux de participation**

Le manque d'information sur les candidates et candidats est considéré comme la principale raison expliquant le faible taux de participation des membres aux dernières élections. Comme le démontre le tableau 5.2, plus de la moitié des répondants (53 pour cent) estiment que les membres n'ont pas voté en plus grand nombre parce qu'ils n'en savaient pas assez sur les candidats.

La pertinence de l'Ordre pour ses membres est la seconde raison choisie, soit pour 23 pour cent des répondants. Les pédagogues expérimentés sont deux fois plus susceptibles que leurs collègues plus jeunes (26 pour cent, contre 13 pour cent) de citer la pertinence de l'Ordre pour ses membres comme une cause du faible taux de participation aux élections.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

*Tableau 5.2 : (Q23-24) Seulement 2,2 pour cent des membres de l'Ordre ont voté aux élections du conseil. Parmi les six raisons suivantes, laquelle explique le mieux pourquoi davantage d'enseignantes et d'enseignants n'ont pas voté? [VARIER L'ORDRE] Quelle est la seconde meilleure raison expliquant pourquoi davantage d'enseignants n'ont pas voté?*

	Meilleure explication			Seconde explication <sup>19</sup>
	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %	%
Je n'en sais pas assez sur les candidats.	53	62	50	22
L'Ordre n'est pas pertinent pour les enseignantes et enseignants.	23	13	26	16
Je ne veux voter que pour les candidats de ma région ou de mon système scolaire.	11	11	11	18
Les candidats appuyés par les fédérations gagneront quoi qu'il arrive.	5	3	5	11
Les candidats pour lesquels j'aurais voté ont été élus par acclamation.	3	2	3	8
Je ne possède pas d'ordinateur pour accéder au système de vote en ligne de l'Ordre.	1	2	1	4

<sup>19</sup> Formulation en 2009 : (Q24) Quelle est la seconde meilleure raison expliquant pourquoi davantage d'enseignants n'ont pas voté? [SUGGESTION DE RÉPONSES OPTIONNELLE] [VARIER L'ORDRE, MAIS SUIVRE LE MÊME QUE CELUI DE LA Q23]



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

	Meilleure explication			Seconde explication <sup>19</sup>
	Tous %	≤4 ans %	+ de 5 ans %	%
NON SUGGÉRÉ : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	5	6	5	22

Comme l'Ordre est un organisme encore jeune, les opinions divergentes des pédagogues plus et moins expérimentés concernant la pertinence de l'Ordre peuvent constituer une occasion à saisir. Il est logique de penser qu'au fur et à mesure que plus d'enseignantes et d'enseignants commenceront leur carrière en interagissant avec l'Ordre, de plus en plus de membres se sentiront liés à l'organisation et seront, par conséquent, plus enclins à poser leur candidature et à voter aux élections du conseil.

## **6.0. Ordonnance de non-publication**

### **6.1. Beaucoup de pédagogues soutiennent l'idée d'autoriser les panels du comité de discipline à imposer des ordonnances de non-publication pour protéger les victimes et les personnes vulnérables**

On a demandé aux membres si les panels du comité de discipline devraient avoir le droit d'imposer des ordonnances de non-publication pour protéger l'identité des victimes ou des personnes vulnérables. Comme le démontre le tableau 6.1, la majorité des répondants (68 pour cent) sont absolument ou probablement favorables à cette idée.



Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009

---

Tableau 6.1 : (Q25) L'Ordre des enseignantes et des enseignants, tout comme les organismes de réglementation d'autres professions, tels que ceux des médecins, des avocates et avocats, et des ingénieurs, tient des audiences sur la faute professionnelle ou l'incompétence de certains de ses membres. La plupart des organismes de réglementation ont le droit légal d'imposer une ordonnance de non-publication pour protéger l'identité des victimes ou des personnes vulnérables. L'Ordre n'a pas ce droit. Est-ce que les panels du comité de discipline devraient avoir le droit d'interdire aux journalistes de rapporter dans les journaux, à la radio, à la télévision et dans Internet certaines informations obtenues au cours des audiences de l'Ordre?

[COMMENCER PAR LE DÉBUT OU PAR LA FIN]

	%
Absolument	39
Probablement	29
NE PAS SUGGÉRER : peut-être	3
Probablement pas	15
Absolument pas	11
NE PAS SUGGÉRER : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	3



## 7.0. Mobilité de la main-d'œuvre

### 7.1. Les enseignantes et enseignants sont un peu plus nombreux à considérer un déménagement dans une autre province en raison de nouvelles règles qui font en sorte que leur carte de compétence est reconnue ailleurs au Canada

La moitié des répondants ont affirmé qu'ils songeraient à déménager pour enseigner dans une autre province si leurs qualifications professionnelles étaient immédiatement reconnues ailleurs au Canada. On a demandé aux pédagogues d'évaluer dans quelle mesure l'élimination d'obstacles à l'autorisation d'enseigner les inciterait à songer à un déménagement pour enseigner dans une autre province, à l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, pas du tout. Dans l'ensemble, les membres ont donné une note moyenne de 3,2. La moitié des répondants ont donné une note de 4 ou plus, comme le démontre le tableau 7.1.

*Tableau 7.1 : (Q26) Pour changer un peu de sujet, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario procède actuellement à la mise en œuvre d'un accord signé par toutes les provinces et tous les territoires canadiens. Cet accord obligera les provinces et territoires à reconnaître automatiquement et parallèlement les qualifications professionnelles, ou le permis, de chaque enseignant. Il sera donc plus facile pour les pédagogues, qu'ils soient enseignants ou administrateurs, de déménager d'une province à l'autre, car leur carte de compétence sera reconnue sans problème. À l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 5 signifie énormément et 1, pas du tout, dans quelle mesure l'élimination d'obstacles à l'autorisation d'enseigner ailleurs qu'en Ontario vous incite-t-elle à considérer un déménagement pour enseigner dans une autre province?*





Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009

---

Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
3,2	35	15	12	8	29	2

## 8.0. Pour parler profession

### 8.1. Les membres lisent la revue *Pour parler profession* pour trouver des idées à utiliser en classe, obtenir des nouvelles sur la profession et connaître des histoires sur leurs collègues, mais la revue pourrait contenir davantage d'information sur la nature et les actions de l'Ordre

On a présenté aux pédagogues une liste de raisons de lire *Pour parler profession*, et on leur a demandé de les évaluer à l'aide d'une échelle de 1 à 5. Pour les membres, la possibilité de trouver des idées qu'ils peuvent utiliser en classe et des nouvelles sur l'enseignement et l'éducation sont les meilleures raisons de lire la revue. Chacune de ces raisons a obtenu une note moyenne de 3,7, comme le démontre le tableau 8.1a. Les enseignantes et enseignants qui se sont joints plus récemment à la profession sont tout particulièrement susceptibles de lire la revue pour obtenir des idées qu'ils pourront utiliser en classe. En effet, 71 pour cent d'entre eux ont donné une note de 4 ou plus à cette raison, comparativement à 55 pour cent de leurs collègues qui comptent plus de cinq ans d'expérience. Les pédagogues moins expérimentés sont également plus susceptibles de lire la revue pour trouver de l'information pouvant les aider à planifier leur carrière. Quarante-neuf pour cent d'entre eux ont donné une note de 4 ou plus à cette raison, comparativement à 32 pour cent de leurs collègues plus expérimentés.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

Toutes les raisons de lire *Pour parler profession* obtiennent des notes moyennes supérieures à 3 sur 5, sauf «information sur la nature et les actions de l'Ordre, comme le travail des différents comités et des membres du conseil». Cette raison a obtenu une note moyenne de 2,6 sur 5.

*Tableau 8.1a : (Q27) Passons maintenant à la revue de l'Ordre, Pour parler profession. Veuillez évaluer les raisons suivantes de lire Pour parler profession à l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 indique pas du tout une bonne raison de lire la revue et 5, une très bonne raison de la lire. [VARIER L'ORDRE]*

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
idées que je peux utiliser en classe							
Tous	3,7	32	28	19	11	8	3
≤4 ans	4,0	40	31	17	5	4	3
+ de 5 ans	3,5	29	26	20	12	10	3
nouvelles sur l'enseignement et l'éducation							
Tous	3,7	26	35	25	7	6	2
≤4 ans	3,8	26	39	25	5	4	3
+ de 5 ans	3,7	26	34	25	7	6	1
histoires sur ce que mes collègues font dans d'autres écoles							
Tous	3,6	25	35	22	9	8	2
≤4 ans	3,7	26	33	23	10	5	3
+ de 5 ans	3,6	25	36	21	8	8	2
nouvelles sur les progrès de la profession							
Tous	3,6	23	37	25	8	6	2
≤4 ans	3,8	21	45	23	3	5	3



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
+ de 5 ans	3,6	23	34	26	9	6	1
nouvelles sur des événements professionnels							
Tous	3,1	13	25	32	17	12	2
≤4 ans	3,3	11	31	34	16	6	3
+ de 5 ans	3,1	14	23	32	17	13	2
information sur des produits et services							
Tous	3,1	12	25	30	18	13	3
≤4 ans	3,2	14	29	27	21	7	3
+ de 5 ans	3,0	12	24	31	16	15	3
cela m'aide dans mes tâches quotidiennes							
Tous	3,0	17	20	26	16	18	3
≤4 ans	3,3	21	23	27	16	10	3
+ de 5 ans	2,9	15	19	26	16	21	3
information pour planifier ma carrière							
Tous	3,0	12	25	28	17	16	3
≤4 ans	3,4	14	35	30	13	6	3
+ de 5 ans	2,9	11	21	28	18	19	3
rapports disciplinaires publiés dans les pages bleues							
Tous	2,8	16	17	24	16	26	3
≤4 ans	3,1	17	22	26	16	17	4
+ de 5 ans	2,7	15	15	24	16	28	2
information sur la nature et les actions de l'Ordre, comme le travail des différents comités et des membres du conseil							
Tous	2,6	6	16	30	25	21	3



Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009

---

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
≤4 ans	2,8	6	18	33	28	11	4
+ de 5 ans	2,6	5	16	29	24	24	2

## 8.2. La revue est une ressource professionnelle importante pour les enseignantes et enseignants

La revue s'avère une ressource importante pour les enseignantes et enseignants. Comme le démontre le tableau 8.2, les trois quarts des répondants ont dit qu'après avoir lu la revue, ils ont discuté d'une information avec un collègue ou un ami. Les deux tiers des répondants ont gardé la revue pour s'y référer et ont visité le site web pour obtenir davantage de renseignements. Plus de 60 pour cent des répondants ont utilisé, en classe, une idée trouvée dans la revue.

*Tableau 8.2 : (Q28) Parmi les actions suivantes, lesquelles, s'il y en a, avez-vous entreprises après avoir lu un article ou une publicité dans Pour parler profession? [VARIER L'ORDRE] [TOUT INSCRIRE]?<sup>20</sup>*

	Tous %
J'ai discuté d'une information avec un collègue ou un ami.	75
J'ai gardé la revue pour m'y référer.	67
J'ai visité un site web.	67
J'ai utilisé une idée dans ma classe.	61
J'ai suivi un cours.	17
J'ai participé à un événement.	17

<sup>20</sup> Le pourcentage total pourrait ne pas correspondre à 100 pour cent étant donné que les répondants étaient autorisés à choisir plus d'une réponse.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

	Tous %
J'ai acheté un produit ou un service.	17
J'ai appelé pour obtenir de plus amples renseignements.	13
J'ai pensé à écrire une lettre pour le courrier des lecteurs.	10
NE PAS SUGGÉRER : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	7

### **8.3. La moitié des membres planifient les sorties de leur classe pendant toute l'année; les musées et les centres éducatifs en plein air sont les destinations les plus populaires**

La plupart des enseignantes et enseignants ont affirmé qu'ils planifiaient les activités et les sorties de leur classe pendant toute l'année. Comme le démontre le tableau 8.3a, 55 pour cent des répondants ont dit qu'ils planifiaient les sorties pendant toute l'année scolaire. Seulement 17 pour cent des répondants ont dit qu'ils planifiaient les sorties à l'automne pour l'année en cours, contre 14 pour cent qui ont affirmé qu'ils planifiaient les sorties pendant l'été pour l'année suivante et 9 pour cent<sup>21</sup> qui ont dit planifier les sorties plus en avance.

---

<sup>21</sup> Le pourcentage de répondants qui planifient les sorties de leur classe plus en avance inclut les répondants qui planifient les sorties à l'automne pour l'année suivante (2 pour cent), les répondants qui les planifient pendant l'hiver pour l'année suivante (1 pour cent) et les répondants qui les planifient au printemps pour l'année suivante (6 pour cent).



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

*Tableau 8.3a : (Q29) Et maintenant, en ce qui concerne la planification de l'enseignement, laquelle des réponses suivantes décrit le mieux le moment où vous planifiez les activités et les sorties de votre classe?*

	%
Pendant toute l'année	55
Surtout pendant l'automne pour l'année en cours	17
Surtout pendant l'été pour la prochaine année scolaire	14
Surtout au printemps pour l'année suivante	6
Surtout pendant l'automne pour l'année suivante	2
Surtout pendant l'hiver pour l'année suivante	1
Autre réponse	5
SI LA RÉPONSE EST DONNÉE PAR LE RÉPONDANT : n'enseigne plus ou n'est pas responsable de la planification des sorties	14
NE PAS SUGGÉRER : Je ne sais pas / Je refuse de répondre	2

N.B. Les pourcentages indiqués au-dessus de la ligne ombrée sont basés sur le nombre de répondants ayant fourni des réponses valides, tandis que les pourcentages au-dessous de la ligne ombrée sont basés sur le nombre total de répondants.

Les musées et les centres éducatifs en plein air sont les destinations les plus populaires auxquelles les pédagogues ont amené leurs élèves ou auxquelles ils songeraient à les amener. Soixante-neuf pour cent des enseignantes et enseignants ont affirmé qu'ils sont allés au musée avec leurs élèves tandis que 83 pour cent d'entre eux songeraient à y aller un jour. Soixante-huit pour cent des répondants ont affirmé qu'ils ont visité un centre éducatif en plein air avec leurs élèves, tandis que 80 pour cent d'entre eux y songeraient.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

La plus grande différence entre le nombre de membres qui sont allés à un endroit avec leur classe et le nombre de membres qui songeraient à y aller s'est révélée être la différence entre les pédagogues qui ont déjà assisté à un spectacle de ballet ou à un autre spectacle de danse avec leur classe et ceux qui songeraient à le faire un jour. Vingt-sept pour cent des répondants ont affirmé qu'ils ont déjà assisté à un spectacle de ballet ou à un autre spectacle de danse avec leurs élèves, tandis que 61 pour cent ont dit qu'ils songeraient à le faire un jour.

*Tableau 8.3b : (Q30) En pensant aux sorties, veuillez me dire si vous êtes allé(e) aux endroits suivants et si vous songeriez y aller.  
INSCRIRE POUR CHAQUE RÉPONSE SI LE RÉPONDANT Y EST ALLÉ (OUI/NON) ET S'IL CONSIDÉRERAIT Y ALLER (OUI/NON) [VARIER L'ORDRE]*

	Allé(e)			Songe à y aller un jour		
	Oui %	Non %	NSP/REF %	Oui %	Non %	NSP/REF %
Musées	69	30	1	83	13	5
Centres éducatifs en plein air	68	31	1	80	15	5
Parcs et jardins	61	38	1	75	20	5
Centres des sciences	60	39	1	78	18	5
Sites naturels	56	43	1	75	20	5
Galleries d'art	46	53	1	74	21	5
Concerts	46	53	1	66	29	5
Entreprises privées	41	58	2	65	29	6
Cinéma (IMAX)	38	61	1	60	35	6
Ballet ou autre spectacle de danse	27	73	1	61	34	5



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

	Allé(e)			Songe à y aller un jour		
	Oui %	Non %	NSP/REF %	Oui %	Non %	NSP/REF %
Salons à l'intention des consommateurs (p. ex., le Royal Winter Fair)	21	78	1	50	44	6

#### **8.4. Les membres influencent de nombreux achats de fournitures**

On a demandé aux enseignantes et enseignants quelles fournitures scolaires ils achètent ou recommandent qu'on achète pour leur classe ou école. Ils semblent influencer l'achat de différentes fournitures, comme le démontre le tableau 8.4. La grande majorité des pédagogues achètent ou recommandent qu'on achète des livres (82 pour cent), des fournitures de bureau (75 pour cent), des crayons et autres outils d'écriture (73 pour cent), des CD-ROM, vidéos, DVD (72 pour cent), des fournitures pour les arts plastiques (66 pour cent), du papier d'écriture (66 pour cent), du matériel de présentation (61 pour cent) et des logiciels (60 pour cent).

*Tableau 8.4 : (Q31) Quelles fournitures scolaires achetez-vous ou recommandez-vous qu'on achète? [SUGGÉRER ET INSCRIRE CHAQUE RÉPONSE] [VARIER L'ORDRE]<sup>22</sup>*

	%
Livres	82
Fournitures de bureau	75

---

<sup>22</sup> Le pourcentage total pourrait ne pas correspondre à 100 pour cent étant donné que les répondants étaient autorisés à choisir plus d'une réponse.





Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009

---

	%
Crayons et autres outils d'écriture	73
CD-ROM, vidéos, DVD	72
Fournitures pour les arts plastiques	66
Papier d'écriture	66
Matériel de présentation	61
Logiciels	60
Matériel informatique	50
Équipement de gymnastique	47
Matériel scientifique, de laboratoire	46
Fournitures ou équipement pour les sciences familiales ou l'éducation technologique	45
Instruments de musique	40
Partitions	29
NE PAS SUGGÉRER : Je ne suis pas responsable des achats	10
NE PAS SUGGÉRER : Je ne sais pas	# <sup>23</sup>

### **8.5. Sources d'information sur l'Ordre : l'envoi annuel de la carte de compétence, les collègues, la revue et le site web sont les plus utiles**

On a demandé aux membres d'évaluer six sources d'information sur l'Ordre à l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout utile et 5, très utile. La note moyenne la plus élevée, soit 3,7, a été donnée à l'envoi annuel de la carte de compétence. C'est ensuite la discussion avec les collègues et la revue *Pour parler profession* qui récoltent chacune la faveur, avec une note moyenne 3,6. Le site web de l'Ordre obtient aussi une note moyenne élevée : 3,4 sur 5.

---

<sup>23</sup> Le carré (#) remplace un résultat avoisinant zéro.



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

Les enseignantes et enseignants qui se sont joints plus récemment à la profession sont tout particulièrement susceptibles d'estimer que les discussions avec leurs collègues sont une source d'information utile. Les répondants de ce groupe ont donné une note moyenne de 3,9 à cette source d'information, comparativement à une moyenne de 3,6 pour l'ensemble des répondants. De la même façon, les nouveaux enseignants sont plus susceptibles de penser que le site web de l'Ordre est utile. Ils lui donnent une note moyenne de 3,7, comparativement à la note moyenne de 3,4 donnée par l'ensemble des répondants.

*Tableau 8.5 : (Q32) En pensant maintenant à l'information obtenue et reçue au sujet et en provenance de l'Ordre, quelle note accorderiez-vous aux sources d'information suivantes sur l'Ordre? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout utile et 5, très utile. [VARIER L'ORDRE]*

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
L'envoi annuel de la carte de compétence							
Tous	3,7	37	22	19	9	11	2
≤4 ans	3,7	31	27	22	8	8	3
+ de 5 ans	3,6	39	20	18	10	12	2
Les discussions avec des collègues							
Tous	3,6	35	24	21	9	11	1
≤4 ans	3,9	36	29	22	6	5	2
+ de 5 ans	3,6	35	22	20	9	13	1
La revue <i>Pour parler profession</i>							
Tous	3,6	27	32	26	8	7	1
≤4 ans	3,8	26	36	29	5	3	2
+ de 5 ans	3,6	27	31	25	9	8	1
Le site web de l'Ordre							
Tous	3,4	25	26	23	12	11	3



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

	Moyenne	5	4	3	2	1	NSP/REF
≤4 ans	3,7	30	33	18	13	5	1
+ de 5 ans	3,3	23	24	24	12	13	4
<b>Les courriels de l'Ordre</b>							
Tous	3,0	14	24	26	13	20	4
≤4 ans	3,2	13	31	27	14	12	3
+ de 5 ans	2,9	15	22	25	12	22	4
<b>Les renseignements fournis par d'autres organismes</b>							
Tous	2,6	6	17	31	19	22	6
≤4 ans	2,9	5	19	40	18	13	5
+ de 5 ans	2,6	6	16	29	19	25	7

On a demandé aux répondants comment améliorer, ou rendre plus utiles, le site web et les services en ligne de l'Ordre. Voici quelques-unes de leurs suggestions :

Ajouter les offres d'emplois au site web afin que nous n'ayons pas à vérifier les offres de chaque école.

Plus de ressources devraient être disponibles en ligne; ainsi, je pourrais communiquer avec des enseignants qui travaillent au même niveau que moi. J'aimerais échanger des idées sur le contenu des cours sur des babillards électroniques. De plus, une bibliothèque en ligne devrait exister pour que nous puissions mettre à jour nos propres leçons et ressources, et pour que nous puissions partager entre enseignants.

Ils ont besoin d'une accroche. Regardez le site web à ce sujet. Les courriels sont trop verbeux. Il faut cibler des choses en particulier. Mettre quelque chose pour les professeurs de math sur le site web. Regardez ça ce mois-ci. Cochez ce dont vous voulez entendre parler. Ensuite, vous ne recevrez des courriels que sur ce qui vous



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

intéresse. Je dois passer beaucoup trop de temps à trier l'information. C'est utile, mais pas attrayant pour les enseignants. C'est trop bureaucratique, pas éducatif. C'est trop éloigné de ce que veulent les enseignants; devenir de meilleurs pédagogues.

Cela devrait être plus représentatif de la géographie de l'Ontario. Ce n'est pas partout pareil. Les choses qui fonctionnent dans une région métropolitaine, comme la région de Toronto, et les choses qui sont nécessaires dans une autre région ne sont pas semblables. Si l'Ordre des enseignantes et des enseignants veut s'adresser à tous les pédagogues en Ontario de façon équitable, ils doivent comprendre que la géographie a une influence sur la prestation de l'enseignement. Ils peuvent mettre en ligne des choses qui s'appliquent à l'Est ou au Nord-Ouest. Si ce qui importe, ce sont les enseignants et leurs élèves, vous devez comprendre que votre province n'est pas la même partout et que ce que vous fournissez sur le site web devrait aider les enseignants à faire ce qu'ils font à ce moment-là, du mieux qu'ils peuvent; et leur identité devrait être appréciée.

Écrire plus d'articles, des articles traitant de toutes les matières, pas seulement de littérature, mais de toutes les matières, et donnant des conseils aux nouveaux enseignants, des stratégies qui fonctionnent, notamment pour la gestion de classe.



## 9.0. Conclusion

Les conclusions les plus importantes sont les suivantes :

- ❑ L'Ordre a l'occasion de favoriser l'utilisation des normes d'exercice et de déontologie par les enseignantes et enseignants – Le manque de familiarité avec les ressources de l'Ordre basées sur la recherche concernant les normes et le fait que l'utilisation des normes par les pédagogues est quelque peu plus élevée que leur familiarité avec les ressources suggère que les enseignants sont susceptibles de vouloir mieux connaître les normes.
- ❑ Il faudrait offrir davantage de cours menant à une qualification additionnelle en ligne – Dans l'ensemble, les membres préfèrent les cours suivis en classe, de façon traditionnelle. Cependant, les membres qui se sont joints plus récemment à la profession, lesquels sont plus susceptibles de suivre des cours menant à une qualification additionnelle, préfèrent les cours en ligne.
- ❑ D'une façon désintéressée, les enseignantes et enseignants embrassent le mentorat et le rôle d'enseignant associé – Les membres sont motivés à devenir enseignants associés afin d'aider les nouveaux enseignants à réussir et pour contribuer à la profession. Une reconnaissance accrue de la part de la communauté, peut-être par l'entremise de la revue, pourrait encourager plus de pédagogues à se porter volontaires pour ce poste.
- ❑ Le taux de participation et le nombre de candidats aux élections du conseil, actuellement très faibles, pourraient augmenter avec le temps – Comme plus d'enseignantes et d'enseignants commencent leur carrière en interagissant avec l'Ordre, avec le temps, un plus grand



*Sondage 2009 auprès des membres :  
Un rapport de COMPAS pour l'Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario, le 27 juillet 2009*

---

nombre de membres se sentiront liés avec l'organisme et pourraient, par conséquent, être plus susceptibles de se présenter et de voter aux élections du conseil.

- Les pédagogues sont sensibilisés aux droits des victimes et des personnes vulnérables – Les membres sont persuadés qu'il faut permettre aux panels du comité de discipline d'imposer des ordonnances de non-publication pour protéger les victimes d'actes criminels.
- La moitié des enseignantes et enseignants songeraient à déménager à l'extérieur de l'Ontario en raison de l'élimination d'obstacles à obtenir l'autorisation d'enseigner ailleurs qu'en Ontario, mais peu sont susceptibles de quitter l'Ontario – La moitié des répondants ont dit qu'ils songeraient à quitter l'Ontario si leurs qualifications professionnelles étaient reconnues ailleurs. En pratique, déménager au loin constitue une entreprise difficile pour tout professionnel; par conséquent, peu d'enseignantes et d'enseignants sont susceptibles de le faire.
- La revue *Pour parler profession* est une importante ressource pour les pédagogues; les annonceurs en ont pour leur argent – Les trois quarts des enseignantes et enseignants discutent de la revue avec leurs pairs et les deux tiers la gardent pour s'y référer plus tard. Il est donc évident que les membres accordent une grande attention à la revue. Les annonceurs profitent d'une revue qui a un lectorat qui s'intéresse activement à chaque page et qui consulte assidûment les anciens numéros.

